



Saint Joseph
ensemble scolaire privé

Après le baccalauréat...

jeudi 26/01/2012



Les différents domaines

- Architecture
- Arts
- Droit
- Langues
- Lettres
- Gestion
- Santé
- Sciences économiques
- Sciences humaines
- Sciences sociales
- Sciences et techniques
- S.T.A.P.S.
- ...

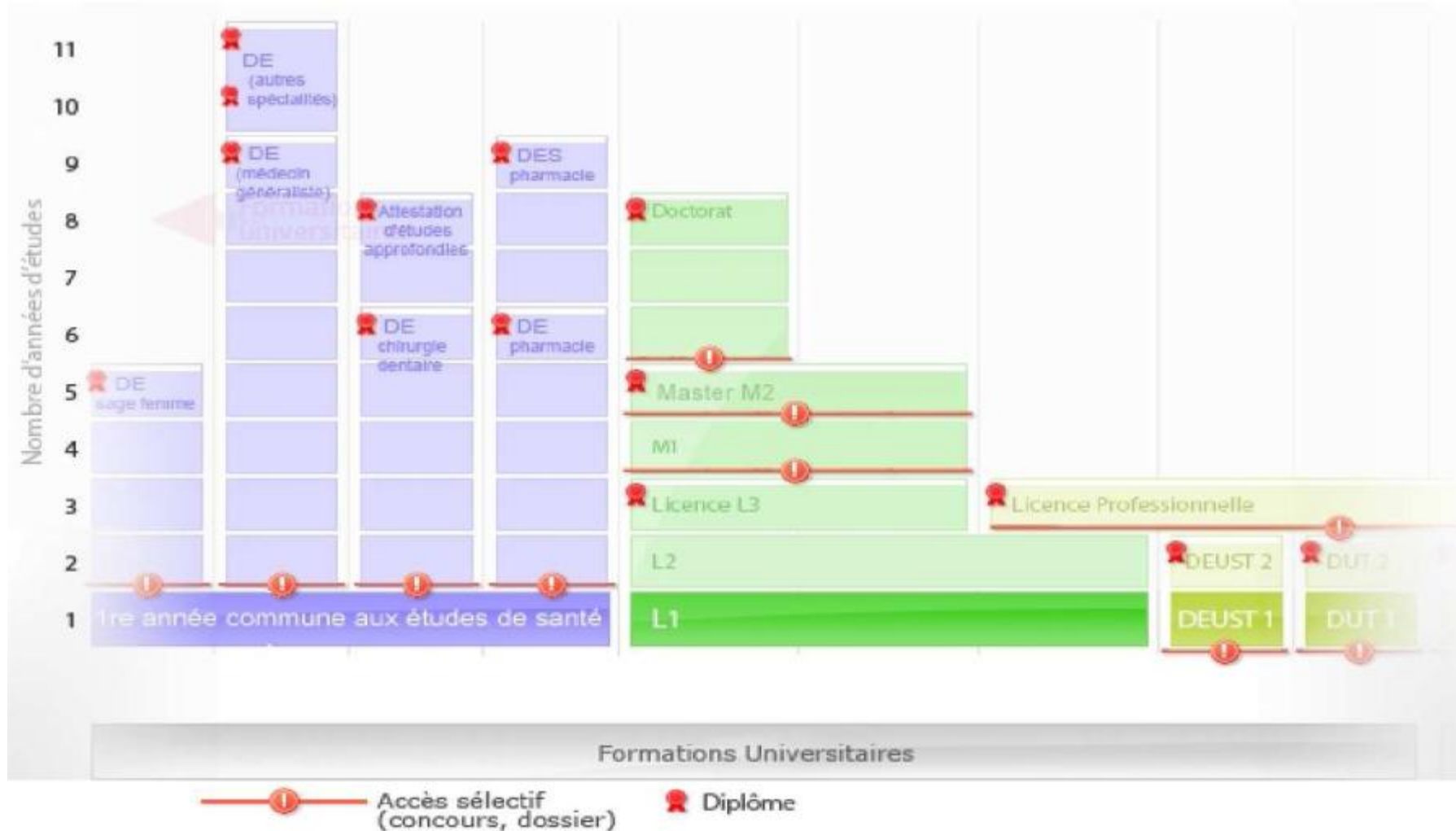


Les différentes filières

- Sections de Technicien Supérieur (STS)
- Instituts Universitaires de Technologie (IUT)
- Classes Préparatoires aux Grandes Écoles (CPGE), cycles préparatoires intégrés (CPP, CPI...)
- Écoles spécialisées: Écoles d'Ingénieur, Écoles de Commerce, Ecole d'Architecture, Écoles paramédicales...
- Mise A Niveau...
- Universités (L1, PACES,...)
- Instituts Catholiques,
- ...



Les études universitaires...



L.M.D. ou 3-5-8

Abréviation de

Licence (3 ans)

Master (5 ans)

Doctorat (8 ans)



3 grades reconnus en Europe, selon un schéma de formations, similaire dans 45 États européens.

E.C.T.S.

(European Credits Transfer System)

- méthode de validation des études supérieures
- fondés sur **les connaissances et les compétences** à acquérir (30 crédits par semestre)
 - en licence, 6 semestres validés (180 crédits)
 - en master, 4 semestres validés (au total : 300 crédits)
 - en doctorat, 6 semestres validés (au total : 480 crédits)
- Crédits capitalisables et transférables d'un établissement supérieur à l'autre, en France et d'un pays de l'Union européenne à un autre

La Licence



- Accès possible en 2^{ème} ou 3^{ème} année pour ceux qui ont validé un premier parcours d'études (DUT, BTS, école, prépa), dans un domaine proche ou compatible.
- La 1^{ère} année de licence (L1) est pluridisciplinaire, ce qui permet à l'étudiant de préciser son projet.
- La 2^{ème} année (L2) amorce la spécialisation. Validée, elle permet de préparer une licence professionnelle ou de rejoindre une école.
- La 3^{ème} année (L3) précise le parcours en fonction du projet professionnel, notamment la poursuite d'études en master.

L'orientation active

- fonction de **conseil** (confirmation du choix initial ou conseil d'une filière mieux adaptée à son profil)
- **dossier** (notes et appréciations des derniers trimestres, le projet professionnel)
- **analyse** de la demande et, éventuellement, un **entretien** proposé au lycéen.
- **réponse** adressée à l'élève
- l'élève reste libre de son choix final

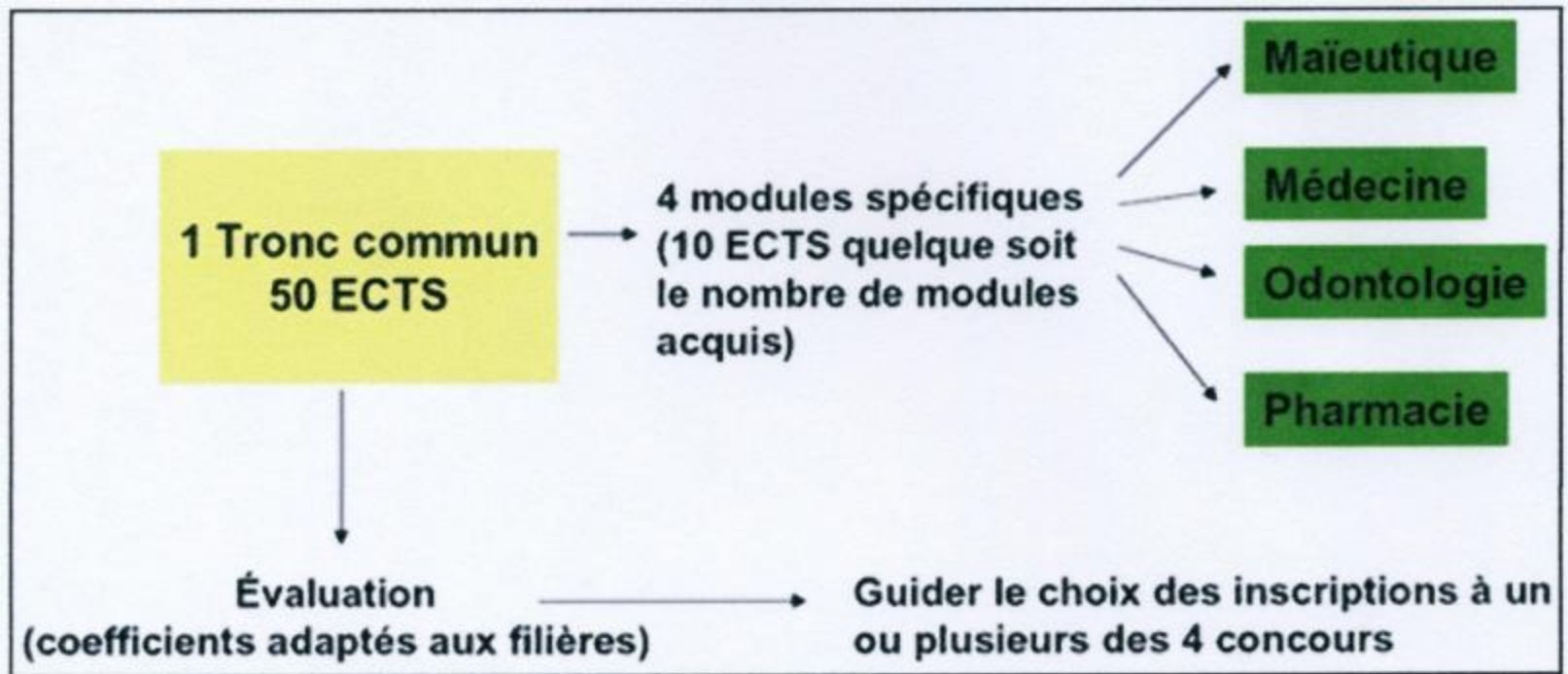
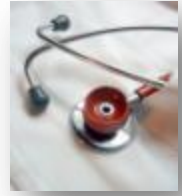


Les études de santé

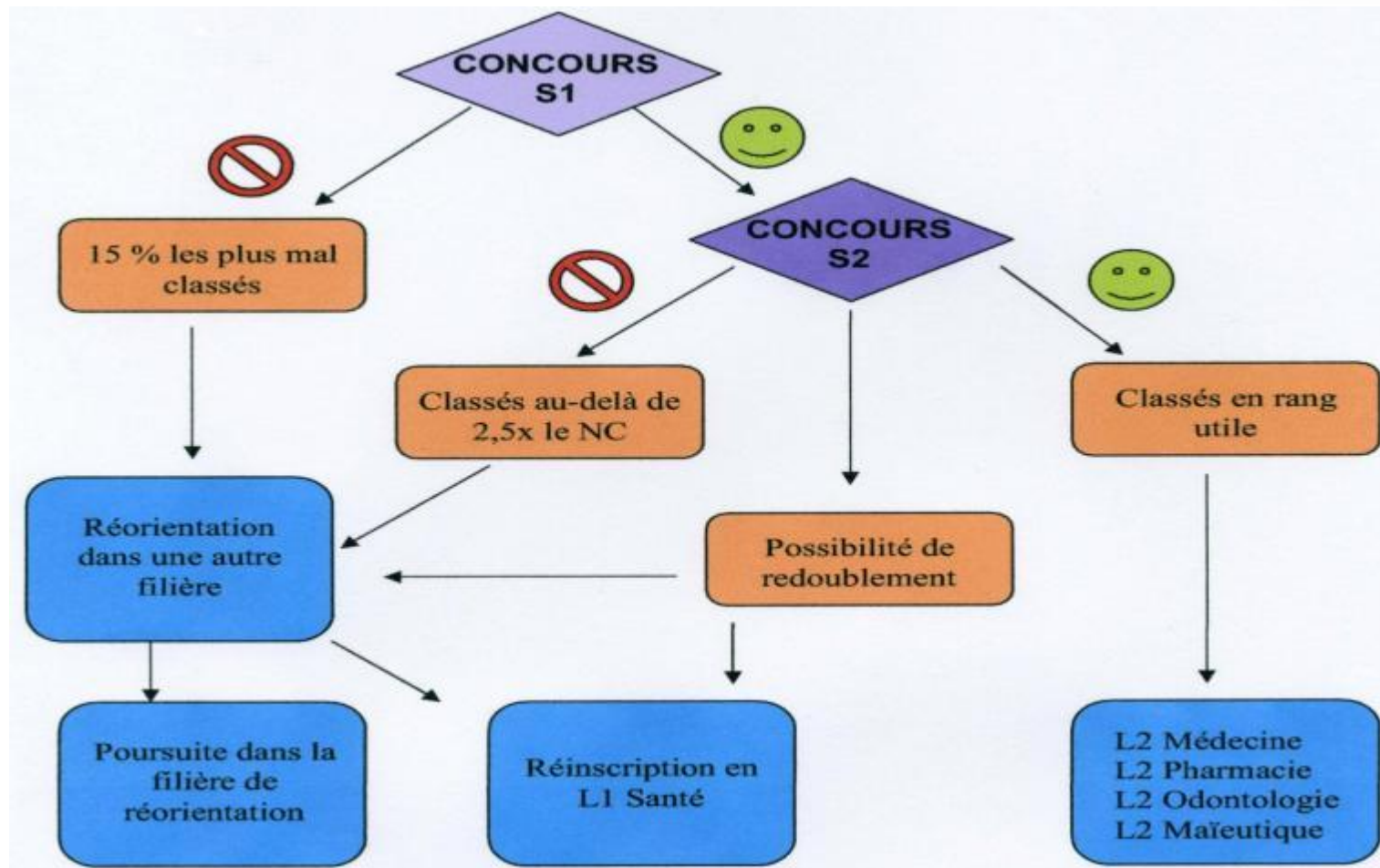


- L'année universitaire L1 sera divisée en deux semestres
 - **le premier semestre** avec 4 unités d'enseignement communes totalisant 30 ECTS
 - **le second semestre** totalisant 30 ECTS, avec 3 unités d'enseignement communes pour 20 ECTS et de 1 à 4 modules spécifiques pour 10 ECTS

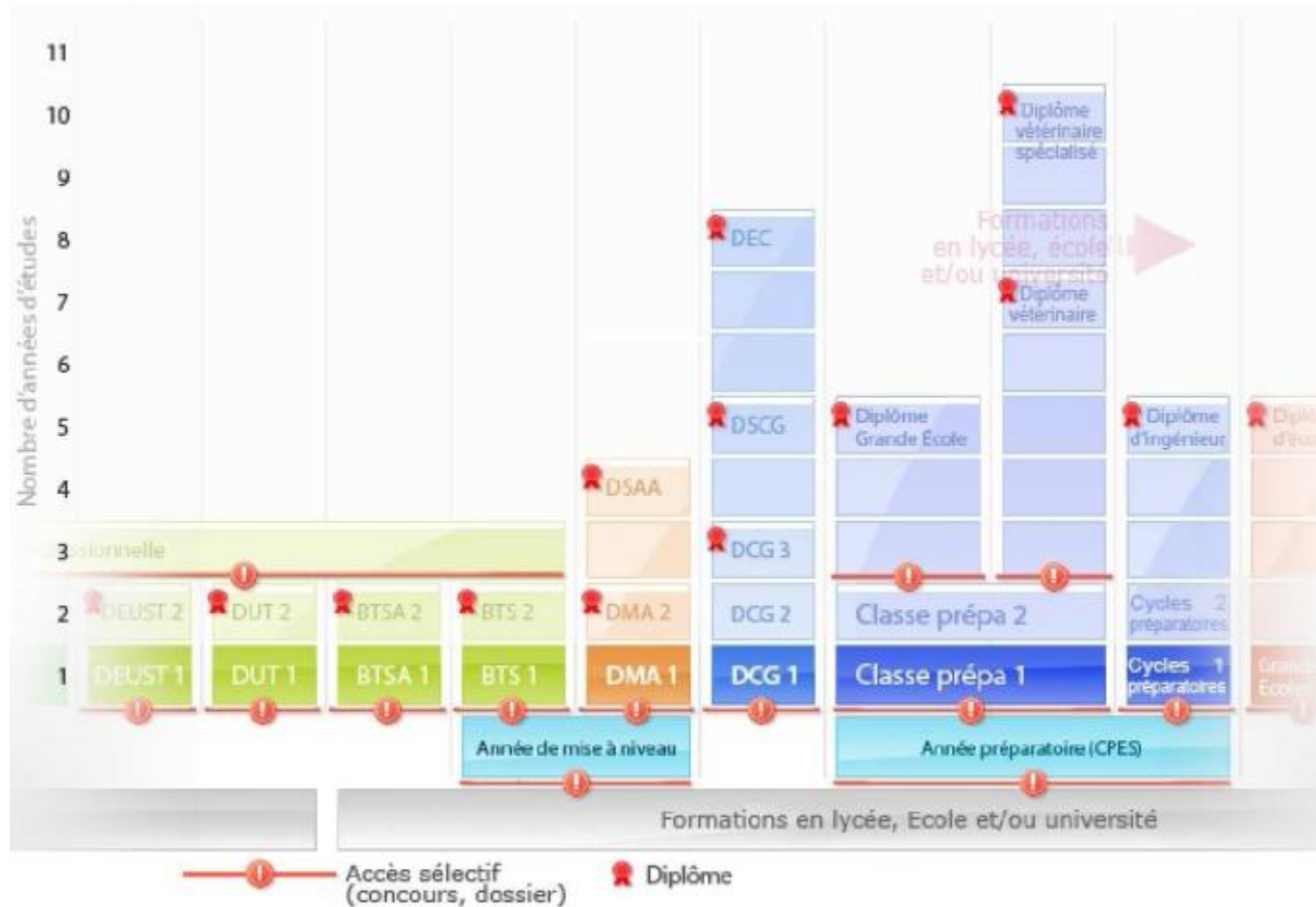
Les études de santé



Les études de santé



Autres diplômes universitaires



D.E.U.S.T.



- Le **D**iplôme d'**E**tudes **U**niversitaires **S**cientifiques et **T**echniques est un diplôme à vocation professionnelle (qualification de technicien supérieur), préparé à l'université en 2 ans (effectifs limités).
- Chaque spécialité est unique et créée en fonction de l'économie locale (1 dans l'académie)
- Pour des bacheliers généraux et technologiques qui ont un projet professionnel précis et souhaitent se diriger rapidement vers **la vie active** mais la poursuite d'études en licence pro, est possible.

D.U.T.

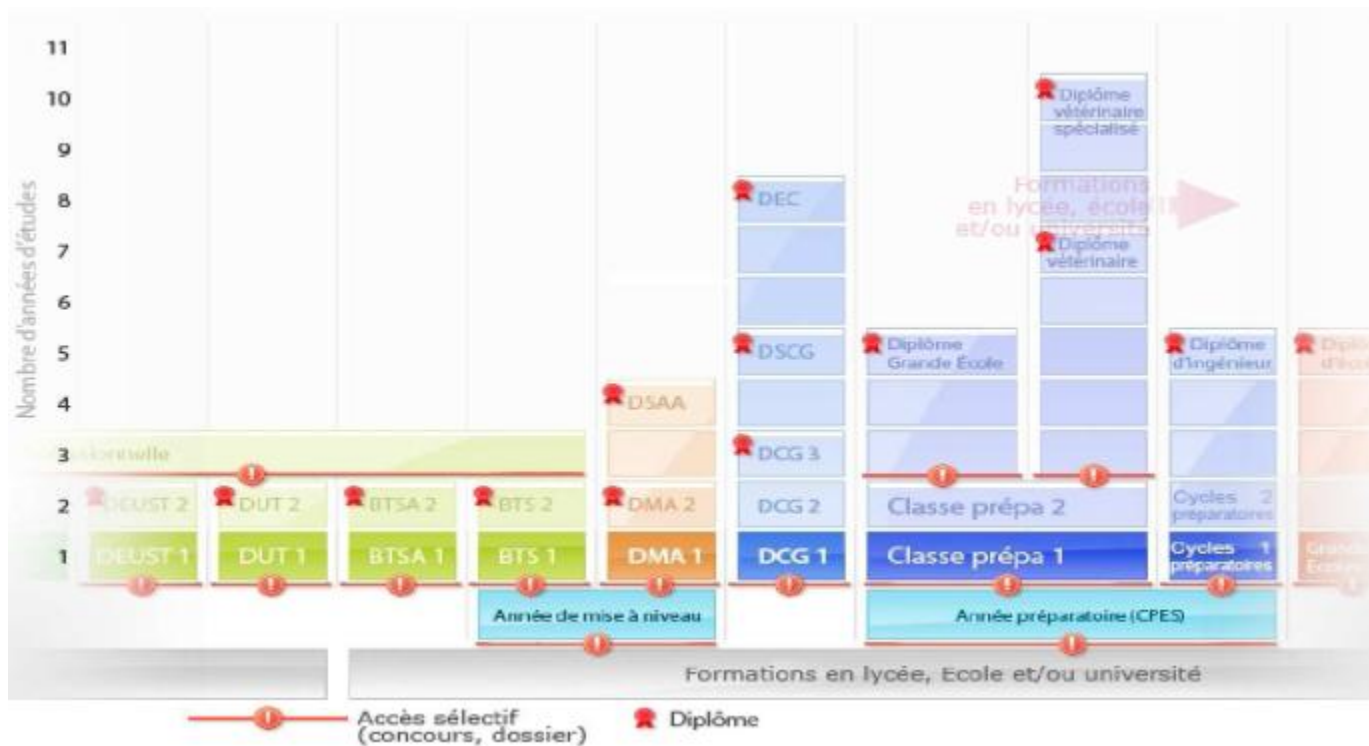
Diplôme Universitaire de Technologie

- Formation polyvalente de technicien supérieur en 2 ans.
- Cours répartis à égalité entre matières générales et enseignement technologique et professionnel (entre 35h et 40h).
- Après le D.U.T., possibilité d'insertion professionnelle rapide.
- **+ de 85%** des titulaires d'un D.U.T. poursuivent leurs études.



D.U.T.

- Après le DUT qui donne droit à 120 E.C.T.S.
 - Possibilité de poursuites d'études en licence professionnelle (priorité).
 - Possibilité de poursuite d'études en université, école de commerce, école d'ingénieurs...



Brevet de Technicien Supérieur

- Le B.T.S. propose une formation spécialisée de technicien supérieur en 2 ans.
- Cours répartis entre matières générales (1/3) et enseignement technologique et professionnel (2/3) (entre 35h et 40h hebdomadaires).
- Ce diplôme a pour objectif une insertion professionnelle rapide.
- Poursuite d'études en licence professionnelle ou en formation complémentaire (1 an) possible.

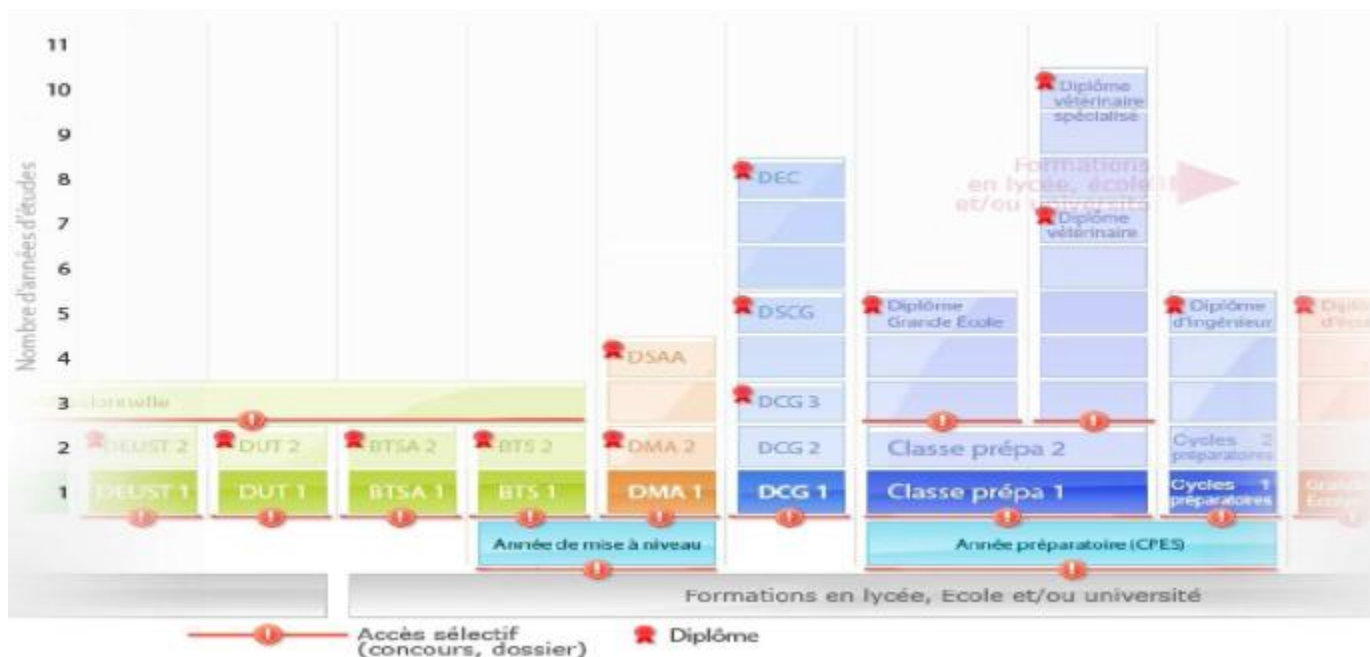


DUT ou BTS ?

D.U.T.	B.T.S.
à l'université	en lycée (ou école)
250 élèves par promo	30 élèves par classe
65% issus d'un bac général	65% issus d'un bac technologique
44 spécialités au choix	132 spécialités au choix
études polyvalentes	études spécialisées
contrôle continu (CCF)	examen final
+ de 80% des diplômés poursuivent leurs études	50% des diplômés poursuivent leurs études

Autres formations

- Mise A Niveau en Arts Appliqués
- Diplôme des Métiers d'Art
- Mise A Niveau Hôtellerie
- Diplôme de Comptabilité et Gestion (Expert Comptable)



C.P.G.E.

- Formation pluridisciplinaire
- Préparation en priorité aux concours d'entrée des grandes écoles :
 - 3 ans: écoles de commerce, d'ingénieurs ou grandes écoles militaires
 - 4 ans: écoles normales supérieures (ENS)...
 - 5 ans : école vétérinaire...



C.P.G.E.

Trois filières ...et pour chacune d'elles, des voies:

– Filière économique

- 5 voies (ECO, SCI, TC, ENS Cachan D1, ENS Cachan D2)

– Filière littéraire

- 4 voies (B/L, Chartes, Lettres, St Cyr)

– Filière scientifique

- 9 voies (BCPST-VETO, ENS Cachan C, MPSI, PCSI, PCSI-SI, PTSI, TB, TP)

Les filières d'étude : guide « Après le Bac » page 14

C.P.G.E.

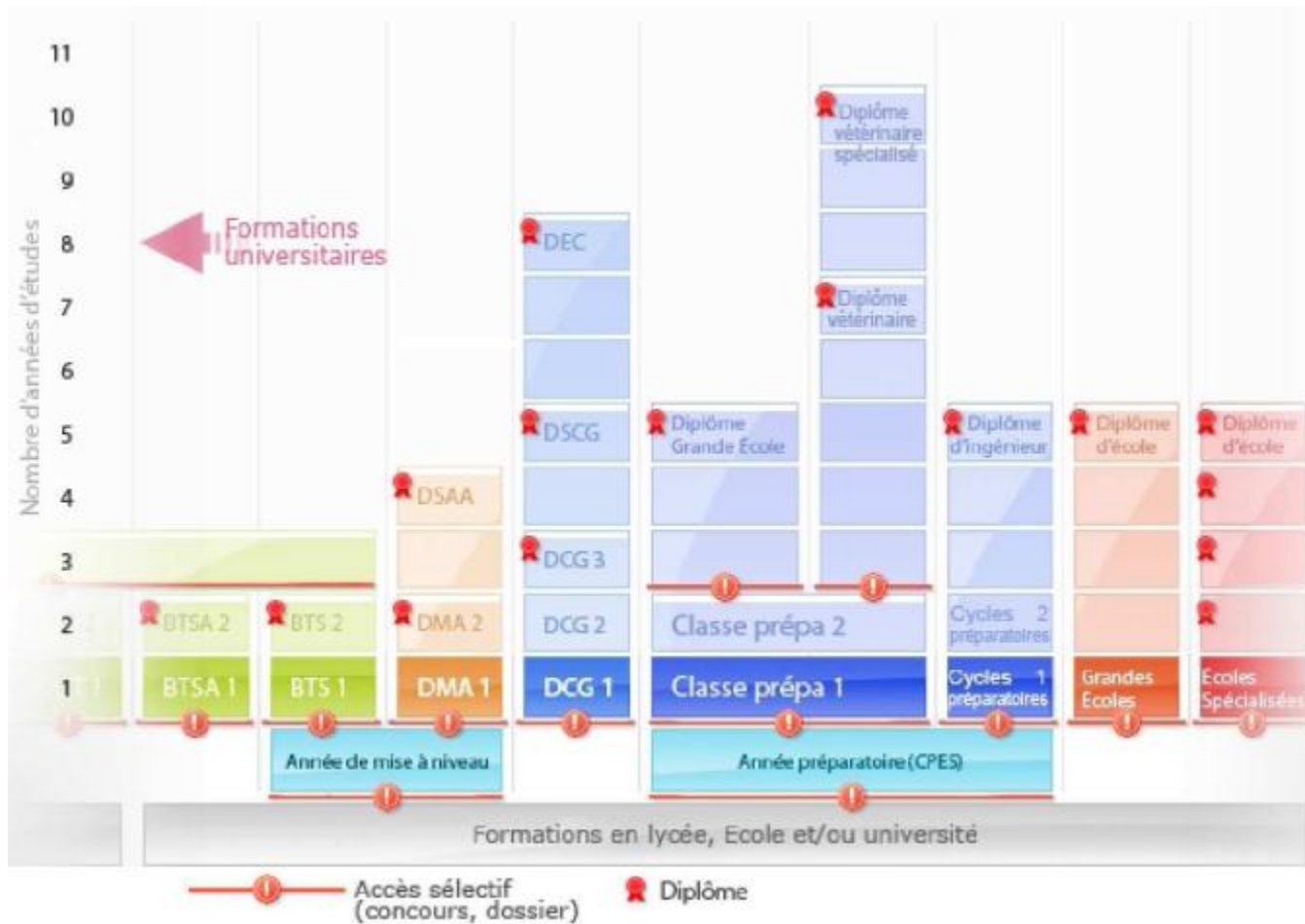
- Bon niveau général, grande capacité de travail et solide motivation
- Attention au choix du lycée.

Les Cycles préparatoires

- Ils permettent d'intégrer certaines écoles d'ingénieurs.
- Une formule à mi-chemin entre les C.P.G.E. et la prépa intégrée d'une école d'ingénieurs.
- Cycle Préparatoire Polytechnique, Cycle Préparatoire Intégré, Cycles Préparatoires Universitaires...



Les Cycles préparatoires



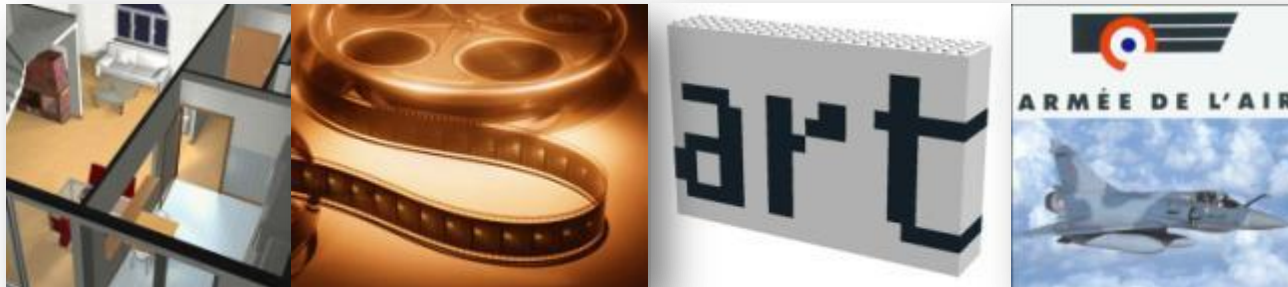
Les grandes écoles post-bac

- Des écoles en 5 ans
- Des écoles d'ingénieurs (**I.C.A.M.**) et de commerce, les instituts d'études politiques.
- Possibilité d'admission à d'autres niveaux (après un bac + 2, bac + 3...) : admissions parallèles.



Les écoles spécialisées

- Formation à des métiers précis
- Domaines variés : architecture, art, audiovisuel, paramédical, social, communication, commerce, transport, armée, police....
- 2 à 6 ans d'études, un recrutement sélectif, des études parfois onéreuses



Les diplômes délivrés

- Diplôme d'ingénieur R.C.T. (Reconnu par la Commission des Titres)
- Diplôme Consulaire (délivré par la Chambre de Commerce et d'Industrie)
- Diplôme Visé (école reconnue de l'Etat). Le visa est nécessaire pour valider le grade Master
- Diplôme d'Etat (D.E.) des écoles paramédicales
-

Formations en Alternance

- L'alternance



Admission en 1^{ère} année d'études supérieures

utilisation obligatoire

du **portail unique : admission post-bac**

pour les candidatures en

- L1, DEUST, DUT
- BTS, classes de mise à niveau (MAN),
préparation au DCG1
- CPGE, cycles préparatoires,
- Certaines grandes écoles (INSA, ENI, ...), écoles
d'Architecture, ...

Le dossier unique – site Internet

Le site sur lequel les candidats peuvent:

- s’informer sur la procédure et le calendrier
- consulter des informations sur les formations et les établissements qui les proposent
- saisir leurs candidatures et les classer
- répondre aux propositions qui leur sont faites

<http://www.admission-postbac.org>

Le dossier unique



- Procédure informatisée, nationale et généralisée
- Nombre maximum de demandes **36 dont 12 par type de formation:**
 - 12 vœux dont 6 au maximum par voie (CPGE)
 - 12 vœux maximum pour BTS
 - 12 vœux maximum pour DUT
 - 12 vœux maximum pour 1ere année universitaire, DEUST
 - 12 vœux maximum pour DCG, MAN... dont 3 max pour MANAA
 - 12 vœux par réseau d'écoles (ingénieurs, architecture...)

Le dossier unique - Inscription et demande de dossier de candidature



Sur le site Internet,
du **20 janvier au 20 mars 2012**
pour toutes les formations

- Saisie par le candidat de renseignements individuels administratifs
- Saisie des candidatures (y compris la demande d'internat)
- Classement des candidatures **par ordre de préférence** (le classement des vœux est modifiable jusqu'au **31 mai**)

Le dossier unique

constitution du dossier

- Impression sur format A4 d'une fiche de candidature par vœu sauf licence

Attention, dès qu'un dossier de candidature est imprimé, la candidature correspondante devient définitive!!!

- Préparation des dossiers par élèves sauf pour les demandes de L1 (dossier électronique - procédure particulière)
- Transmission des dossiers-papier à chaque établissement au plus tard le **2 avril 2012**



Le dossier unique - suivi des dossiers

Du **mardi 8 mai au jeudi 10 mai**, consultation à partir du site pour vérifier si les dossiers sont bien parvenus dans les établissements



Le dossier unique - proposition d'admission

- A partir du jeudi 7 juin, le candidat prend connaissance sur Internet de la proposition d'admission qui lui est faite.

tous les vœux de rangs inférieurs sont supprimés



Le dossier unique - première phase d'admission

- Le candidat doit donner une réponse parmi les quatre suivantes:
 - "oui définitif" = j'accepte définitivement la proposition d'admission
 - "oui, mais" = j'accepte la proposition, mais je maintiens ma candidature aux vœux mieux placés **PRUDENCE...**
 - "non, mais" = je renonce à la proposition, mais je maintiens ma candidature aux vœux mieux placés **PRUDENCE...**
 - "démission générale" = je renonce à toute candidature



Le dossier unique - propositions d'admission suivantes



- Une proposition d'admission est formulée à partir de **14h** :
 - **Le jeudi 7 juin (réponse avant le 12 juin 14h)**
 - **Le jeudi 21 juin (réponse avant le 26 juin 14h)**
 - **Le samedi 14 juillet (réponse avant le 17/7 14h)**
- Le candidat doit y répondre *dans un délai de 120 h* tant que sa réponse n'est pas définitive ...
sinon il sera **éliminé !**



Procédure d'admission complémentaire



- Procédure entièrement électronique
à partir du vendredi 22 juin



- Cette procédure permet à certains élèves d'émettre des nouvelles demandes auprès des établissements dans lesquels des places seront restées vacantes
- Rq: la liste de ces établissements sera communiquée une fois la procédure unique classique terminée

Le dossier unique -

Qui fait quoi ?

VOUS

- Dossiers
 - Internet (impression papier)
 - Constitution
- Classement des vœux
- Envoi des dossiers après visa de l'établissement (*au plus tard le 2 avril*)

NOUS

- Les appréciations des enseignants et du conseil de classe (elles sont saisies via le site).



Écoles d'Ingénieur (FESIC (ICAM), ...), Écoles de Commerce, Écoles paramédicales, Établissements privés hors contrats ...

- Demande de dossiers auprès des établissements

Une adresse parmi d'autres:

www.grandesecoles-postbac.fr

- Pas de procédure généralisée

attention aux dates...(vacances scolaires)



Écoles - QUI FAIT QUOI?

VOUS

- Demande des dossiers
- Constitution des dossiers
- Envoi

NOUS

- L'établissement doit généralement viser le dossier

(appréciation générale, cachet et signature)

Attention: ne pas envoyer les dossiers sans ce visa

Candidatures dans une autre académie

- Le dossier unique est une procédure nationale.
- Vérifier pour chaque académie quelles sont les formations concernées (voir site).
- Si la formation ne rentre pas dans la procédure du dossier unique se rendre directement sur le site de l'académie ou de l'établissement.

Ils seront utiles...

- n° BEA (ou INE), il a été donné à tous les élèves (documents baccalauréat)
- n° inscription, le même que pour les épreuves anticipées du baccalauréat
- n° RNE de l'établissement: **0311145B**
- et une adresse électronique valide!

Le Dossier Social Etudiant (DSE)

Il doit être constitué chaque année, entre le [15 janvier et le 30 avril](#) qui précède la rentrée universitaire, via le site Internet du CROUS de l'Académie dans laquelle vous suivez actuellement vos études.

Un courrier a été envoyé à tous les élèves.

www.crous-toulouse.fr/



Liens utiles

- www.ac-toulouse.fr



- www.onisep.fr



- www.etudiant.gouv.fr





Saint Joseph

ensemble scolaire privé

Merci de votre attention

